

LES HONORAIRES DE TRANSACTION

AU 1^{ER} JANVIER 2020

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Estimation/ECM	120 € remboursé si mandat
Place de parking, garage, cave	2 000 €
Jusqu'à 299 000 €	4,9% avec un minimum de 8 000 €
300 000 € - 499 000 €	3,9% avec un minimum de 12 000 €
Au delà de 500 00 €	3,4 avec un minimum de 20 000

Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature de l'acte définitif.

Aucun honoraire n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

La délivrance d'une note est obligatoire.

Les honoraires de l'agence immobilière ORPI sont à la charge de l'acquéreur.